Homemade Pesticides Stats and Facts – French



FAITS

1. **Formulations Incohérentes –** Les pesticides faits maison utilisent des ingrédients ménagers non testés, de sorte que la concentration, l'efficacité et la toxicité sont imprévisibles – même des ingrédients comme l'ail ou le chili peuvent devenir nocifs.
2. **Exposition Toxique –** Le mélange de matériaux tels que les sprays de savon ou les solutions de vinaigre faits maison peut irriter la peau, les yeux et les systèmes respiratoires.
3. **Risques Chimiques ou D'incendie –** Les recettes qui impliquent de faire bouillir du tabac, des chrysanthèmes, de l'essence ou du kérosène peuvent dégager des vapeurs inflammables ou des émissions toxiques.
4. **Contamination de L'Environnement –** Une mauvaise utilisation peut polluer le sol et l'eau et nuire à des organismes non ciblés comme les animaux domestiques ou les insectes utiles.
5. **Mauvais Étiquetage Accidentel –** L'absence d'étiquetage, de stockage ou de documentation appropriés entraîne une ingestion accidentelle ou une mauvaise utilisation par d'autres personnes.
6. **Manque d'utilisation d'EPP –** Les solutions maison incitent souvent les utilisateurs à ne pas porter de gants ou de protection respiratoire, ce qui accroît les risques de contact avec la peau ou d'inhalation.

STATISTIQUES

- Les données BLS 2023 font état de 174 100 blessures non mortelles dans le secteur de l'aménagement paysager et des activités extérieures connexes, avec environ 2 000 cas liés à l'exposition aux produits chimiques des pesticides (y compris ceux fabriqués à la maison). Les irritations cutanées (15 %) et les lésions oculaires (5 %) sont fréquentes, les EPP inadéquats contribuant à 20 % des incidents.
- En 2024, les violations des EPP (29 CFR 1910.132) se classent au 6e rang des industries de plein air (1 876 citations), y compris l'utilisation de gants ou de lunettes de protection inadéquats lors de l'application de pesticides. Les infractions relatives à la communication des dangers (29 CFR 1910.1200) étaient classées au 2e rang (3 200 citations), souvent en raison d'une formation inadéquate sur les risques liés aux pesticides utilisés à la maison.
- Une étude NIOSH de 2022 a révélé que 25 % des jardiniers utilisant des

pesticides faits maison ne disposaient pas des EPP appropriés, ce qui augmentait les risques d’irritation de la peau ou des voies respiratoires. L’utilisation excessive de sprays à base de savon a nui aux insectes utiles dans 10 % des cas signalés, selon les données de l’EPA.

- L’Enquête sur la sécurité au travail 2021 de Statistique Canada a enregistré 5 000 demandes d’indemnisation pour perte de temps dans des professions extérieures, dont environ 300 cas liés à l’exposition à des pesticides (y compris ceux fabriqués à la maison). L’irritation de la peau (10 %) et les blessures par inhalation (5 %) étaient courantes, 12 % étant attribuées à un EPI inadéquat.
- Les données du CCOHS 2023 ont montré que les lieux de travail appliquant un EPP résistant aux produits chimiques réduisaient de 18 % les blessures liées aux pesticides, en particulier lors de l’application de mélanges faits maison comme l’huile de neem ou les sprays à l’ail.
- En 2024, l’Ontario a introduit des amendes pouvant aller jusqu’à 500 000 dollars en cas d’infractions répétées à la législation sur la santé et la sécurité au travail, y compris le non-respect des EPP, pour les entreprises de jardinage qui ne fournissent pas l’équipement de sécurité approprié pour l’utilisation des pesticides.